

Pièces à fournir pour une demande de Carte Nationale d'Identité (CNI)

- ⇒ **Formulaire demande** (cerfa à remplir en mairie).
- ⇒ **Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois.**
Obligatoire pour un 1ère demande, ou pour un renouvellement si votre ancienne carte est périmée de plus de 2 ans.
- ⇒ **2 photos d'identité récentes aux nouvelles normes.**
- ⇒ **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (*Facture EDF, Téléphone, etc.*).
En cas d'hébergement, l'attestation sera complétée sur place par l'hébergeur muni de sa carte d'identité).
- ⇒ **Document prouvant la nationalité française si naturalisation.**
- ⇒ **Ancienne carte** (pour un renouvellement).
- ⇒ En cas de perte ou de vol, **timbre fiscal : 25 €** (à la perception).
- ⇒ En cas de vol, **déclaration de vol** établie par la gendarmerie.
- ⇒ En cas de perte, **déclaration de perte** à établir en mairie au moment du dépôt du dossier.

Pour les mineurs :

- ⇒ La présence d'un parent ou d'un tuteur est obligatoire pour compléter le formulaire.
- ⇒ En cas de divorce, fournir le jugement prouvant la garde de l'enfant.

La présence du demandeur est obligatoire au dépôt du dossier et à la remise du titre.

La carte est valable durant 15 ans.